



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 20 mai 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier ministre et à Madame la ministre de la Justice.

En 2024, Caritas Luxembourg a été victime d'un détournement de fonds estimé à 61 millions d'euros. Ce scandale a eu des conséquences désastreuses pour la Fondation menant à la désintégration de celle-ci et à une reprise de la plupart de ses activités par une nouvelle structure appelée « HUT ».

Parallèlement, le Parquet luxembourgeois ensemble avec ses homologues internationaux se sont attelés à suivre le cheminement des fonds détournés et ont enquêté sur l'identité des auteurs de cette action criminelle.

Plus de deux ans après l'éclatement de ce scandale, nous aimerions savoir des membres du Gouvernement :

- Quelle part de l'argent détourné a pu être récupéré à ce jour et qui a bénéficié de ces fonds retrouvés ?
- Y a-t-il de nouvelles informations sur les auteurs de ces actions criminelles et le cas échéant, combien d'inculpations ont été décidées ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Taina Bofferding
Députée